

DISSIDENCE

L'histoire de l'intégration des populations françaises dans l'ensemble national reste, en grande partie, à écrire. On a surtout étudié l'intégration politique ou, si l'on préfère, le rattachement de provinces à la couronne royale de par la seule volonté des princes. Par contre, les réactions populaires face aux initiatives centralisatrices et unificatrices des souverains restent souvent obscures. Par chance, il est possible, à propos des Pyrénées, d'explorer ce versant peu connu de notre histoire, car la vigueur et la diversité des résistances ont laissé beaucoup de traces.

Avant même de tenter d'inventorier ces formes de résistance, il convient de souligner la force des pressions auxquelles furent alors soumises les populations pyrénéennes. Celles-ci avaient bâti au cours des siècles un système original, fondé en grande partie sur les contraintes de la vie pastorale. A compter de la fin du XVIIème siècle, ce mode de vie se trouva considérablement bouleversé par l'action de deux types de facteurs : d'une part, des mesures centralisatrices et uniformisatrices du Pouvoir (mesures qui, comme partout, s'accrochèrent pendant la période révolutionnaire et impériale, ainsi que pendant la Restauration); et, d'autre part, la conjoncture, qui, en raison de l'écart croissant entre les ressources et le chiffre de population, se révéla catastrophique, notamment durant la première moitié du XIXème siècle, où le choléra fit des ravages. Au total, en quelques décennies, ce fut tout le système de vie de ces populations qui fut mis en cause. Les lois révolutionnaires et post-révolutionnaires détruisirent les structures politiques communautaires (assemblées de vallées),

mirent en péril l'existence des biens communaux, celle des biens indivis intercommunaux et des droits collectifs; elles abolirent brutalement les pratiques successorales traditionnelles fondées sur le droit d'aînesse, pratiques qui permettaient de ne pas désintégrer les domaines familiaux, souvent minuscules dans les vallées; elles supprimèrent les particularismes fiscaux et créèrent l'obligation d'un service militaire, alors qu'une bonne partie des valléens en étaient exempts jusque-là. A ces mesures administratives ouvertement déclarées, s'ajouta, comme sur le reste du territoire, une insidieuse politique de déculturation.

A cette série d'agressions, les populations pyrénéennes réagirent différemment. La majeure partie, qui vivait pauvrement et avec difficultés, ne vit pas d'un bon oeil ces changements, qui intervenaient dans un mauvais contexte économique, et qui tendaient à bouleverser un mode de vie bien établi. Elle n'adhéra donc pas au mouvement, mais ne se révolta pas ouvertement pour autant. Elle n'avait, en effet, ni les moyens de le faire, ni l'exacte mesure de la portée des mesures intégrationnistes. Sa seule structure de représentation était la communauté villageoise. Toute action collective n'était concevable que dans ce seul cadre, et supposait un consensus général en cas de menace immédiate et bien établie. Or, les mesures d'intégration étaient, au contraire, dispersées dans le temps, et intervenaient dans des domaines séparés, ce qui empêchait toute identification globale de la politique en cours. Aussi, dans un premier temps, les villageois pyrénéens se bornèrent-ils, individuellement et, si l'on peut dire, instinctivement, à subir sans pour autant adhérer. Chacun courbait l'échine en apprenant la mise en place des nouvelles législations forestières, fiscales ou douanières, mais chacun, par

nécessité et habitude, tentait de vivre comme « avant ». Seuls les qualificatifs changeaient pour désigner les gestes quotidiens : passer des marchandises en Espagne s'appelait désormais faire de la contrebande; envoyer ses troupeaux paître dans la forêt ou couper du bois, frauder; chasser était braconner; refuser de faire son service militaire faisait de vous un insoumis... Tant que l'État n'eut pas les moyens de coercition pour obtenir l'application effective de ses lois, les Pyrénéens continuèrent à vivre comme si rien n'était, sans apparemment aucune mauvaise conscience. Il existait un accord tacite au sein de la communauté villageoise, qui, en cas d'interventions intempestives des représentants de l'État, savait se montrer solidaire et faire face pour défendre le ou les soi-disant « délinquants ». Les exemples sont nombreux de villageois qui se mobilisent -parfois énergiquement- pour empêcher que les gendarmes ne mettent la main sur un déserteur, ou, si cela est déjà fait, pour le libérer.

Ces modes de résistance passive, qui caractérisent le comportement de la population pyrénéenne jusqu'au Second empire, sont aussi nombreux que variés. L'opposition à la conscription, par exemple, revêt toutes sortes de formes : fausses dispenses, réformes de complaisance, remplacement, désertion, émigration... La « délinquance » forestière est également multiforme; elle va des défrichements au braconnage et au maraudage, en passant par la dépaisseur des troupeaux et la coupe des arbres. L'esquive des nouvelles législations civiles et fiscales se traduit par une résistance généralisée à l'application du Code civil (l'obligation du partage égal entre les enfants est tournée de mille façons, avec la plupart du temps la complicité du notaire), une hostilité marquée à la fiscalité indirecte, et la pratique continue d'une contrebande avec l'Espagne.

Culturellement, on observe des attitudes de rejet tout à fait caractéristiques, même si elles ne peuvent être perçues que sur la longue durée : attachement marqué aux particularismes vestimentaires (c'est au cours de la première moitié du XIXème siècle que se fixent certains costumes typiques des vallées pyrénéennes, comme ceux de la vallée de Bethmale); « répugnance » évidente pour la langue française, à laquelle on préfère le « patois »; méfiance envers la médecine officielle... Même un domaine aussi préservé et intime que celui de la vie religieuse n'échappe pas à ce comportement général de refus : on observe une nette résistance aux tentatives de contrôle et de normalisation conduites par le clergé de la première moitié du XIXème siècle; ainsi, en dépit des mises en garde et des prescriptions, une très forte illégitimité persiste.

Simultanément à ces actions, qui privilégient la résistance passive, individuelle et non-violente, et révèlent, selon nous, la diversité et l'ingéniosité de la palette politique comportementale des populations rurales avant le suffrage universel, on observe dans les Pyrénées -en liaison directe avec les difficultés d'intégration- toute une série d'actions publiques, collectives et violentes. Certaines mesures autoritaires (étatiques ou municipales), concernant une très large partie des activités de la population (élevage, forêts...) et prises brutalement, devaient déclencher d'impressionnantes flambées de violence. Dans de tels cas, l'indignation est telle que c'est toute une communauté, voire une région, qui entre en ébullition, et parfois, en insurrection. Ainsi, de violentes émeutes éclatent sur les marchés : à Foix (Ariège), en janvier 1840, et à Tarbes (Hautes-Pyrénées), en mai 1859, elles se soldèrent par un total de 19 morts et plus d'une cinquantaine de blessés. Des néo-jacqueries

dressent des vallées entières contre les successeurs des anciens seigneurs, qui refusent à la population la possibilité de continuer à bénéficier de droits étendus sur leurs domaines. La mise en place du nouveau Code forestier (1827) -dont la l'application rigoureuse se révèle désastreuse pour les plus déshérités- déclenche, dans les pays ariégeois, la fameuse « Guerre des Demoiselles », qui, commencée au printemps 1829, ne s'achève véritablement qu'au début de la III^o République, après avoir enflammé une vaste région.

Nous pensons que cet ensemble de comportements est caractéristique d'une population en état de dissidence. Sans que celle-ci en ait bien conscience, elle pratique, néanmoins, un séparatisme de fait, en refusant les lois fondamentales de l'État qui prétend la régir -tant en matière de droit, de défense ou de fiscalité, en refusant la culture et la morale de l'élite qui dirige cet État, en vivant séprée de ce « monde » qui n'est pas le sien, ou, si l'on préfère, en reprenant le sens étymologique du mot dissidence, « en vivant à côté » (nous disons bien « à côté », plus que « contre ») un « monde » qu'elle veut ignorer. Observons, en effet, que le pôle de rejet de la population pyrénéenne n'est pas seulement l'État centralisateur, mais c'est, en fait, tout un mode de vie. Si l'on n'accepte pas cette idée globalisante, et que l'on centre la problématique sur la seule notion de lutte contre l'État, on risque de rendre inexplicable une partie des comportements de cette population.

Deux facteurs majeurs, de même nature que ceux ayant engendré le phénomène, devaient le clore, à compter du dernier tiers du XIX^{ème} siècle. L'un, d'origine conjoncturelle, correspond à l'incontestable amélioration des conditions de vie.

La montagne, en se vidant d'une partie de ses habitants (émigrés dans les villes du piémont, en Algérie et en Amérique) est, de ce fait notamment, devenue plus vivable. Peu à peu, une autre logique s'est mise en place, permettant de « rentabiliser » davantage l'économie pyrénéenne. Le second facteur, qui a accéléré l'intégration -sans pour autant faire totalement disparaître l'esprit de dissidence- est, bien entendu, la diffusion des mécanismes républicains. Comme il a été montré pour le Pays de Sault ou la Vallée de Campan, la logique républicaine s'est particulièrement bien adaptée aux structures communautaires de base. L'école, principal processus intégrateur républicain avec le service militaire, a pu développer tous ses effets dans le cadre de la communauté villageoise pyrénéenne. La Première guerre mondiale a fait le reste.

Jean-François Soulet